

Le Valais arrose ses stations de ski

MONTAGNE Le Grand Conseil doit se prononcer sur un crédit complémentaire visant à combler les déficits liés au covid dans la branche des transports de voyageurs. Les remontées mécaniques pourraient toucher 52 millions

GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

Tous les cantons alpins ont les yeux rivés sur le Valais. La décision que prendra le Grand Conseil le 16 novembre aura, à n'en pas douter, des répercussions dans les autres cantons qui vivent du tourisme d'hiver. Le parlement doit se prononcer sur un crédit supplémentaire demandé par le service de la mobilité, afin de «couvrir les déficits dus à la diminution des recettes liées au Covid-19» dans le domaine des transports de voyageurs, au sens large. Principale branche concernée par cette aide à fonds perdu: les remontées mécaniques.

Le droit à ces subventions est inscrit dans la loi fédérale sur le transport de voyageurs. Et, dans ce cadre, le service de la mobilité demande au Grand Conseil de débloquer un montant de 34 millions de francs. S'y ajouteront des subventions de la Confédération de l'ordre de 32 millions. Au total, ce sont donc quelque 66 millions de francs qui se joueront devant le plénum. Et près de 78% de cette somme, soit 52 millions environ, seront dévolus à 18 sociétés de remontées mécaniques. Celles de Zermatt, à elles seules, pourraient empocher plus de 25 millions.

Des critères stricts

«Ces subventions ne sont pas là pour boucher des trous dans une coque percée, insiste Pierre Mathey, directeur de l'Association des remontées mécaniques du Valais (RMV). Elles permettent de couvrir les pertes de chiffre d'affaires de ces sociétés lors d'une période spécifique, qui ont eu pour conséquences de retarder, voire bloquer, leurs investissements futurs. Ces aides doivent leur permettre de poursuivre leur développement à moyen terme et servent ainsi à préserver la colonne vertébrale du tourisme de montagne.»

L'association compte en son sein 42 sociétés, pourtant seulement 18 d'entre elles auront droit à cette aide. Car, appuie Pierre Mathey, les critères sont stricts. Ces subventions concernent uniquement les sociétés qui ont une concession fédérale, seule la perte de chiffre d'affaires du transport de personnes est prise en compte et, surtout, les sociétés qui auraient versé des dividendes à leurs actionnaires ne sont pas éligibles.

C'est donc le cas de Zermatt (25,3 millions), Verbier (8,3 millions), Crans-Mon-

tana (4,3 millions) ou encore Nendaz-Veysonnaz (3,7 millions) qui, à elles quatre, toucheront près de 80% du montant alloué. De quoi faire grincer quelques dents. Les grosses sociétés sont-elles avantagées? «Pas du tout, rétorque Pierre Mathey. Le chiffre d'affaires de ces sociétés est très important. Elles ont par ailleurs été plus impactées par la non-venue des clients internationaux. Il est logique que le montant perçu soit plus élevé.»

La gauche devrait refuser ces subventions

Pour la gauche, les critères retenus pour percevoir une aide ne sont toutefois pas suffisants. Vice-chef du groupe Parti socialiste et Gauche citoyenne, Anne-Laure Secco indique qu'il est compliqué «d'imaginer allouer un montant aussi énorme aux remontées mécaniques, alors que le contrat-type de travail (CTT) est débattu par certaines de ces sociétés [les RMV s'opposent à la hausse automatique des salaires en fonction des années d'expérience, inscrite dans le nouveau CTT, ndlr]». En précisant qu'il y a des chances que son groupe aille dans le sens d'un refus, elle ajoute: «Le respect du CTT aurait dû être un des critères pris en compte.»

«Ce serait se tirer une balle dans le pied que de refuser ce crédit»

GRÉGOIRE LOGEAN, CHEF DU GROUPE UDC DU VALAIS ROMAND

Le Parti socialiste n'est pas le seul à s'être questionné sur le sujet. Durant son travail, la Commission des finances du parlement valaisan s'était également penchée sur cette question. Et la réponse fut claire: «L'examen du respect ou non de l'application du contrat-type ne faisait pas partie des critères fixés par la Confédération et appliqués par le canton.» Membre de la commission, la Verte Corinne Card le déplore. «Nous avons essayé de changer les critères, mais ce n'est pas possible. Soit on accepte les règles de la Confédération, soit il n'y a pas de subventions», indique-t-elle.

Si elle reconnaît l'importance des remontées mécaniques pour l'économie valaisanne, l'élue écologiste insiste sur un point: «Elles ne sont pas les plus mal loties et il faut qu'elles en aient conscience.» Car la décision du parlement semble déjà actée. En commission, en tout cas, le score fut net: 12 à 1. «Le fait que la Confédération soutienne ces investissements, en versant 80 centimes pour chaque franc déboursé par le canton, n'est pas étranger à la décision finale. Sans cela, je pense que les discussions n'auraient pas été dans le même sens», souligne Corinne Card.

«Ce n'est pas une valaisannerie de plus»

Chef du groupe UDC du Valais romand, Grégory Logean analyse différemment ce soutien fédéral. «Ce subventionnement est important. Il signifie que la Confédération reconnaît que le secteur des remontées mécaniques doit être aidé. Ce n'est pas une valaisannerie de plus», appuie-t-il. Et d'insister: «Ce serait se tirer une balle dans le pied que de refuser ce crédit, alors même que la Confédération reconnaît la nécessité de soutenir ce secteur.»

Vincent Roten abonde dans le même sens et estime que l'acceptation de l'objet ne fait aucun doute. Si le chef du groupe du Centre du Valais romand reconnaît que «les chiffres donnent le vertige au premier abord», il considère que «lorsqu'on les analyse, on se rend compte que c'est cohérent par rapport au dédommagement qu'ont pu connaître d'autres secteurs économiques.» Pour lui, la donne est claire: «La même logique doit être appliquée à tous les secteurs économiques.»

Il n'empêche que, contrairement à d'autres secteurs, les remontées mécaniques, elles, sont restées ouvertes tout au long – ou presque – de la pandémie. «C'est vrai, reconnaît Grégory Logean. Mais cela s'est fait dans des conditions qui n'étaient pas toujours faciles. Les stations étaient ouvertes sous une forme hybride, avec l'obligation du port du masque, le respect des distances et les restaurants fermés. C'était bien moins attractif.» Pour lui, il n'y a donc pas de raison de refuser ces subventions, d'autant plus que «d'autres secteurs ont également été aidés lorsqu'ils ouvraient partiellement ou sous contrainte, et cela n'a engendré aucune polémique.» Réponse devant le plénum, le 16 novembre. ■



Sur le domaine skiable de Veysonnaz. (CHRISTIAN KOBER/KEYSTONE)

Un projet pour rendre le vin suisse plus durable

VITIVINICULTURE Si le monde du vin suisse réalise déjà des efforts en matière de durabilité, il veut aller plus loin. Un projet, resté confidentiel jusqu'à aujourd'hui, veut rendre toute la branche plus durable, de la vigne à la commercialisation en passant par le travail en cave

Les vins suisses ont-ils une image environnementale favorable? Oui et non. Il existe un Weingraben à ce sujet. De ce côté-ci de la Sarine, une grande majorité estime que les vins suisses sont durables. En Suisse alémanique, en revanche, une majorité des consommateur-trices ne sont pas de cet avis. Pour cette clientèle, les nectars helvétiques ne répondent pas aux critères de durabilité qu'elle exige. Pourtant les efforts réalisés par la branche

sont réels, mais certainement pas assez mis en avant pour recueillir un large consensus. La profession a donc décidé de prendre les choses en main et de lancer le projet «vin suisse durable», pour visibiliser ses actions et agir sur l'ensemble de la vie d'un vin, de la vigne jusqu'à la livraison au consommateur-trice.

«On doit aller plus loin. Des efforts supplémentaires sont nécessaires en matière de durabilité.» Dans la cave familiale, sise sur la colline de Gérondie qui surplombe Sierre, Véronique Besson-Rouvinez est catégorique. Déterminée même. Celle qui se présente comme la «sœur école» de la troisième génération qui prend place à la tête des Domaines Rouvinez fait partie du groupe de travail chargé de mettre sur pied le projet porté par la Fédération suisse

des vigneron-nes, l'interprofession de la vigne et des vins suisses et Vitiswiss, la Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable.

Jusqu'ici, la démarche est restée confidentielle. Seuls les acteur-trices et un cercle restreint de partenaires ont été mis au courant. «Nous voulions être sûrs que la branche nous suive avant de communiquer. Ce qui, après avoir présenté notre travail cet été, est le cas», se réjouit Véronique Besson-Rouvinez.

L'objectif est clair: faire comprendre aux consommateur-trices que le vin suisse est durable et bon. «Vendre plus et mieux permettra de prendre des parts de marché aux vins étrangers [ils représentent environ deux tiers des vins consommés en Suisse, ndlr],

argumente la responsable qualité des Domaines Rouvinez. Mais comment y arriver? «Il faut en faire plus, dans tous les domaines. En viticulture bien sûr, mais aussi en viniculture», insiste-t-elle. Et c'est bien là, la spécificité du projet «vins suisses durables». Il vise la branche dans son ensemble. «Les normes actuelles concernent exclusivement, ou presque, l'écologie et le travail à la vigne. On évoque peu les efforts à faire en cave ou lors de la phase de commercialisation et encore moins ceux liés au social.»

Le cahier des charges imaginé comporte, à l'heure actuelle, une centaine de mesures: Augmentation des exigences en matière d'enherbement ou de biodiversité; diminution de la consommation d'eau et d'énergie en cave;

privilégier les bouteilles allégées ou réutilisables; diminuer le CO2 lié au transport; ou encore offrir un salaire décent ou un logement aux saisonnier-ères étrangers qui viennent travailler dans les vignes. «J'ai la conviction que la durabilité n'est possible que si les acteur-trices se sentent bien dans leur élément. Ils et elles auront ainsi envie de tout faire pour protéger la nature», argumente Véronique Besson-Rouvinez.

Une démarche obligatoire, à terme

Certaines exigences seront obligatoires et d'autres facultatives. Et cela dans le but de s'adapter aux différentes réalités climatiques ou topographiques régionales. Si l'on se focalise sur l'irrigation des vignes, par exemple, il est plus

facile de s'en passer pour les cantons du nord de la Suisse, à la pluviométrie importante, que pour le Valais.

De ce projet découlera une nouvelle norme de production, plus stricte que les actuelles prestations écologiques requises, qui sont une des conditions nécessaires à l'obtention de paiements directs. «Dans un premier temps, il ne sera pas obligatoire de l'appliquer. Mais notre idée est que cela le devienne à terme, d'ici une dizaine d'années», assure la membre de la direction des Domaines Rouvinez. Une phase pilote de quatre ans va d'ailleurs débuter l'année prochaine. Une quinzaine d'entreprises se sont déjà annoncées pour y participer. «Mais on en cherche encore», sourit Véronique Besson-Rouvinez, qui espère convaincre 150 ou